



Nouvelle agression d'un surveillant dans l'exercice de ses fonctions !

Hier 12h25, lors de la distribution du repas le surveillant d'étage a remarqué la présence d'un **téléphone portable** dans la poche de survêtement du détenu A !

Le surveillant a demandé au détenu de lui remettre l'objet illicite, celui-ci a refusé d'obtempérer à l'ordre en le bousculant violemment.

Voulant se débarrasser impérativement de son « **Bien** », le détenu est parti au fond de la coursive pour le jeter par la fenêtre mais il n'a pas pu le faire à cause des caillebotis !

Celui-ci s'est alors redirigé vers sa cellule en bousculant de nouveau le surveillant pour se débarrasser de son moyen de communication illicite depuis la fenêtre de celle-ci tout simplement parce que le caillebotis est dégradé !! (le téléphone a été retrouvé sur les terrasses et remis à l'adjoint au chef de détention.)

En voulant empêcher le détenu de se débarrasser de son téléphone, le collègue a reçu un coup violent dans le ventre et s'est blessé au pouce droit et à l'avant bras droit.

L'alarme a été déclenchée et l'arrivée des collègues en renfort fût nécessaire pour mettre fin à l'incident et placer le détenu en prévention au Q.D !

Depuis des mois le S.L.P Force Ouvrière demande à ce que les caillebotis dégradés soient réparés afin d'éviter ce genre de « jet » ou le voyotage !

A force d'attendre, un jour les caillebotis auront disparu....!

Le **S.L.P Force Ouvrière** exige la peine de Q.D maximale soit **30 jours** pour les faits de violence répétés et son transfert à l'issue de sa sanction.

Le **S.L.P Force Ouvrière** souhaite un prompt rétablissement au collègue.

